DLP 21-3-83122167

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43

Abonnement = Edition A ou B : 80F
Edition A + B : 130F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 5 du 17 Mars 1983

EDITION GRANDES CULTURES
Envoi n° 3

COLZA

Le redémarrage se fait assez lentement pour l'ensemble des cultures.

Gros charançon de la tige :

Cet insecte provoque des déformations et parfois des éclatements de tige préjudiciables au bon développement de la culture.

Description

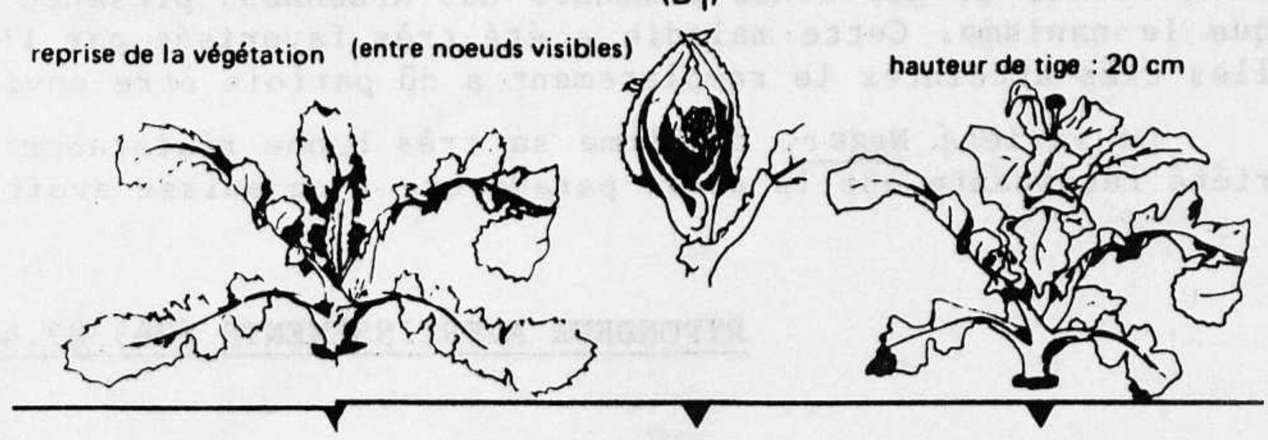
C'est le plus gros des charançons nuisibles du colza. Il mesure de 3 à 4 mm de long. Il est de forme ovale, de couleur gris cendré, avec le bout des pattes noires et les poils des élytres sont disposés sur 3 lignes



Les températures élevées (supérieures à 10°) comme celles enregistrées ces derniers jours sont favorables à la concentration de ce charançon sur les cultures. Des périodes froides, après la reprise de végétation, sont favorables aux dégâts car le charançon est encore actif aux basses températures. Généralement les dégâts n'arrivent pas brutalement en une année, mais on assiste plutôt à une "montée" du parasitisme pendant une année ou deux.

LUTTE

La période de sensibilité va de la reprise de végétation jusqu'au stade tige ayant atteint 20 cm de hauteur.



P 13

..../...

Le piégeage à l'aide de la cuvette jaune permet de contrôler l'arrivée des insectes et de situer les risques :

- seuil d'alerte atteint si 10 insectes capturés en une journée
- prévoir un traitement si le total des captures dépasse 40 à 50 insectes

ATTENTION

Deux charançons sont piégés dans les cuvettes. Le gros charançon de la tige (C. napi) et le charançon de la tige du chou (C. quadridens) qui lui n'est pas dangereux.

Ce CHARANCON DE LA TIGE DU CHOU est plus petit, l'extrémité des pattes est rousse, il a une tache blanche sur la face dorsale.

Actuellement certaines cuvettes du réseau prennent parfois plus de charançons du chou que de charançons de la tige.

PRODUITS

Les spécialités à base de pyréthrinoïdes, à la dose altise, sont efficaces (Decis à 0,3 l/ha, Ripcord à 0,5 l/ha, Cymbush à 0,25 l/ha, Kafil à 0,25 l/ha...). Peuvent également être utilisés: lindane à 300 g ma/ha et parathion à 300 g ma/ha ou 350 g ma/ha (parathion-méthyl).

SITUATION ACTUELLE

Les premières captures sont signalées depuis 8 à 10 jours, essentiellement dans le Sud de l'Aube. Quelques captures sont signalées également dans la Haute-Marne. Elles sont très faibles dans les autres régions.

Sauf cas particuliers (quelques zones du Barrois) **peu de traitements sont à réaliser dans l'immédiat. Poursuivre** les observations.

CEREALES

BLE D'HIVER

Les semis de fin septembre, début octobre arrivent fréquemment au stade épi à 1 cm sauf en secteur tardif ou sur variété de type Arminda.

L'utilisation d'un régulateur prend tout son intérêt sur les cultures à haut potentiel, les variétés sensibles à la verse, et sur les semis précoces, très denses cette année, en raison de l'hiver peu rigoureux.

Piétin-verse présent sur gaines extérieures dans quelques cultures. **Aucun traitement fongicide ne se justifie dans l'immédiat**. Le point sera, de nouveau à faire, dans 10 à 15 jours.

Escourgeons et orges d'hiver : Dans les secteurs habituellement atteints (Nord-Est de Reims, et certaines communes des Ardennes) présence de la Mosaïque jaune qui provoque le nanisme. Cette maladie a été très favorisée par l'hiver doux. Sur quelques parcelles très atteintes le remplacement a dû parfois être envisagé.

La variété Neger, confirme sa très bonne résistance au nanisme. L'emploi de cette variété résistante est la seule parade que l'on puisse avoir contre cette maladie.

REPONDEUR AVERTISSEMENTS (26) 87.40.78

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. SONDEY
Commission Paritaire de presse N 529 AD